

Image not found or type unknown



Carte grise frauduleuse

Par **Mariep13**, le **01/07/2020** à **12:32**

Bonjour

J'avais mis mon véhicule en dépôt vente chez un garagiste. N'ayant pas de nouvelles pendant le confinement ni par mail ,ni par téléphone, ni par texto de ce monsieur, et ayant un gros doute quand à son honnêteté, j'ai vérifié l'appartenance de mon vehicule sur le site »certificat de non gage » et me suis aperçue avec stupéfaction que ma voiture ne m'appartenait plus ! Il l'a vendue sans me le dire ! Et a donc fait une FAUSSE Carte grise au nom de la nouvelle Propriétaire ! Je suis TOUJOURS en possession de l'ORIGINAL ! Ma question est : comment peux on délivrer aujourd'hui une carte grise SANS fournir l'original ? Même s'il a imité ma signature !? Il n'avait que la photocopie !

Merci de vos réponses

Par **Visiteur**, le **01/07/2020** à **12:36**

Bonjour

Il est possible que tout ait été fait après une fausse déclaration de perte de l'original.. Un dépôt de plainte me semble inévitable.

Par **carolinedenambride**, le **02/07/2020** à **13:19**

Cher Monsieur,

Il convient de vous rapprocher du garagiste pour obtenir le paiement de la vente.

A défaut, il faudra déposer une plainte.

Très cordialement,

Me Caroline DENAMBRIDE

Avocate au Barreau de LYON

<http://denambride-avocat.com/>